

**Lundi 4 mai 2026**

**Séminaire des EAVR**

**Ministère de l'Éducation nationale**

**Salle Condorcet**

**Quelques mots de conclusion**

**Alain Seksig**

**Secrétaire général du Conseil des sages de la laïcité (CSL)**

*La présidente du Conseil des sages de la laïcité ne pouvait être des nôtres aujourd'hui ; aussi me revient-il de prononcer quelques mots de conclusion à la suite de ce séminaire, dense et instructif.*

*Ce matin le ministre disait que nous avons besoin par moments de « faire corps » et que c'était bien le sens de telles journées de réflexion. Je ne sais pas ce qu'il en est pour vous mais, pour ma part, J'ai clairement éprouvé cette reconfortante impression aujourd'hui.*

Chers amis, chers collègues,

Aux premiers jours d'octobre 1989, tandis qu'on faisait remarquer au conseiller spécial du ministre – qui devait devenir, plus tard, ministre de l'éducation nationale lui-même – qu'il convenait de se montrer ferme face à l'apparition de quelques voiles dans un collège de l'Oise, ce dernier eut cette réponse : « De quoi vous inquiétez-vous ? Laissez passer les vacances d'automne et, vous verrez, tout rentrera dans l'ordre. »

On a vu. Et depuis de longues années désormais, nous n'en finissons pas de comptabiliser quotidiennement les atteintes au principe de laïcité dans nos établissements scolaires. Nous pouvons en effet avoir parfois l'impression que c'est sans fin !...

On peut légitimement penser qu'une gestion plus rigoureuse de la première affaire de voile de Creil aurait pu contenir le développement qui allait suivre. Mais nous le savons, les regrets ici ne servent à rien. Aux atteintes au principe de laïcité sont venus s'ajouter les signalements pour faits de racisme et d'antisémitisme. Nous en avons beaucoup parlé ce matin et à bon escient.

Les plus anciens d'entre nous, comme moi, peuvent témoigner qu'ils ne rencontraient pas durant leur expérience scolaire de problèmes de ce type, à présent si fréquents.

Des atteintes aux principes, parfois aux personnes, et jusqu'à l'impensable séisme, pour reprendre le mot de l'écrivaine Emilie Frêche, qu'a représenté, le 16 octobre 2020, l'assassinat par décapitation de Samuel Paty, aux abords de son collège, puis, trois ans plus tard presque jour pour jour, le 13 octobre 2023, du professeur Dominique Bernard devant le sien.

Atteinte en son cœur, l'institution scolaire a fait face. Comme elle s'efforce de contenir les atteintes au principe de laïcité et au bon fonctionnement de nos établissements et d'apporter des réponses aux situations conflictuelles et aux dysfonctionnements rencontrés.

C'est notamment le rôle des équipes académiques Valeurs de la République que vous faites vivre au quotidien. C'est aussi la fonction, vous le savez, du Conseil des sages de la laïcité que je représente aujourd'hui avec Isabelle de Mecquenem, Benoît Drouot, Iannis Roder, Bénédicte de Faultrier et Arnaud Lemerle ici présents.

Au premier jour de son installation en janvier 2018, sa présidente, Dominique Schnapper, a mis en garde les membres du Conseil des

sages : « *Nous ne sommes pas réunis pour écrire la énième thèse sur la laïcité mais pour aider aussi concrètement que possible les professeurs et tous les personnels de l'Éducation nationale qui œuvrent tous les jours à mener leur tâche à bien, instruire, éduquer, dans le respect des règles de l'école et des principes républicains.* »

Chacun d'entre eux doit en effet se sentir soutenu par son institution, chacun doit pouvoir s'y adosser en confiance. Nos observations et certaines études nous disent cependant que l'autocensure a progressé et que nous avons encore des efforts à faire sur ce plan.

Beaucoup a été fait, des actions de formation organisées, des textes publiés dont, bien sûr, le vademecum « La laïcité à l'école », désormais objet d'une actualisation régulière et suivie, avec la mise en place de ce comité permanent de révision du vademecum qu'il faut saluer et encourager, et aux travaux duquel le Conseil des sages de la laïcité participe avec grand intérêt. Nous avons déjà eu l'occasion de faire part à l'équipe nationale « Valeurs de la République » du document que nous avons rédigé sur « La laïcité dans l'enseignement professionnel ».

Sachez aussi que nous travaillons actuellement – il en a été question ce matin – sur la laïcité dans l'enseignement privé sous contrat – y compris sur le volet formation. J'ajoute encore qu'ayant contribué à la rédaction, perfectible selon nous, du document « Parlons laïcité avec les parents », nous avons accueilli avec plaisir et intérêt les propos du ministre ce matin sur la nécessité de penser/repenser, mieux cadrer la relation école-parents. Nous sommes bien entendu prêts à y contribuer dans un cadre collectif.

Et puis ce vademecum, qui nous réunit aujourd'hui, « Agir contre le racisme, l'antisémitisme et les discriminations liées à l'origine » : nul doute que nous n'avons pas fini de nous en emparer et de le décliner en actions concrètes sur le terrain.

C'était notamment l'objet des tables rondes de cet après-midi. Il me plaît à souligner que nous l'avons conçu –« co-construit » disait Hadrien Bureau tout à l'heure– avec le précieux concours de la DILCRAH, de la DGESCO et du service de défense et de sécurité dont je salue chaleureusement les représentants présents aujourd'hui. Cindy Leoni, elle, est partie mais j'ai à cœur de saluer l'intérêt manifesté pour nos travaux par la nouvelle déléguée interministérielle à la lutte contre le racisme et l'antisémitisme.

Le hasard fait bien les choses –mais est-ce un hasard ? me disait-elle tout à l'heure- c'est au ministère de l'Education nationale, devant un parterre de cadres académiques, qu'elle a réservé sa première prise de parole officielle ! Souhaitons-lui bon travail, ainsi qu'à Déborah Lévy, sa conseillère sur les questions scolaires et universitaires, notre interlocutrice privilégiée en quelque sorte.

Comme le souligne le ministre dans la préface du vademecum et comme il l'a rappelé ce matin :

*« Le présent vademecum donne aux personnels des repères théoriques et juridiques pour comprendre le racisme, l'antisémitisme et les discriminations liées à l'origine et les débats qu'ils suscitent aujourd'hui. Il comprend des points de droit et de procédure pour répondre au mieux à des situations concrètes souvent délicates. Ce document propose enfin de nombreuses pistes pédagogiques pour mener en profondeur un travail de prévention à travers les enseignements et les projets éducatifs.*

*(...) Face à ces fléaux, l'école n'est pas seulement un rempart : elle est le lieu où se construit notre destinée partagée, le berceau de l'humanisme qui reconnaît en chaque femme et chaque homme, un être doué des mêmes droits et des mêmes devoirs. »*

Il arrive que certains d'entre vous consultent le Conseil des sages quand ils sont confrontés à des situations complexes, souvent inédites. Ceux-là comprennent que nous pouvons servir à alimenter la réflexion collective. Même si, pas plus que quiconque

nous n'avons, au CSL, la science infuse et la réponse infaillible, vous devez savoir que nous sommes toujours disposés à vous écouter et à faire part de notre relative expertise collective.

En mai 2004, en conclusion du rapport de l'inspection générale sur « Les signes et manifestations d'appartenance religieuse dans les établissements scolaires » auquel il a donné son nom, Jean-Pierre Obin écrivait :

*« Sur un sujet aussi difficile et aussi grave puisqu'il concerne la cohésion nationale et la concorde civile, soulignons qu'il est chez les responsables deux qualités qui permettent beaucoup et qu'on devrait davantage rechercher, développer et promouvoir à tous les niveaux : ce sont la lucidité et le courage. »*

Face aux manifestations de racisme et d'antisémitisme, nous en sommes là aujourd'hui encore –et sans doute aujourd'hui plus que jamais !

Balayant cette désagréable et déprimante impression que tout est toujours à refaire et que nous ne savons pas toujours tirer les leçons des difficultés et des drames qui nous assaillent, il nous revient de mesurer, de penser, ce que nous avons à faire –et dans la durée– pour que la concorde civile, valeur de la République essentielle et souvent oubliée, continue à s'affirmer face aux multiples tensions qui se répercutent au sein même des établissements scolaires. Et qu'avec la concorde, prévalent la cohésion et la cohérence, gages de confiance dans la République et son école.